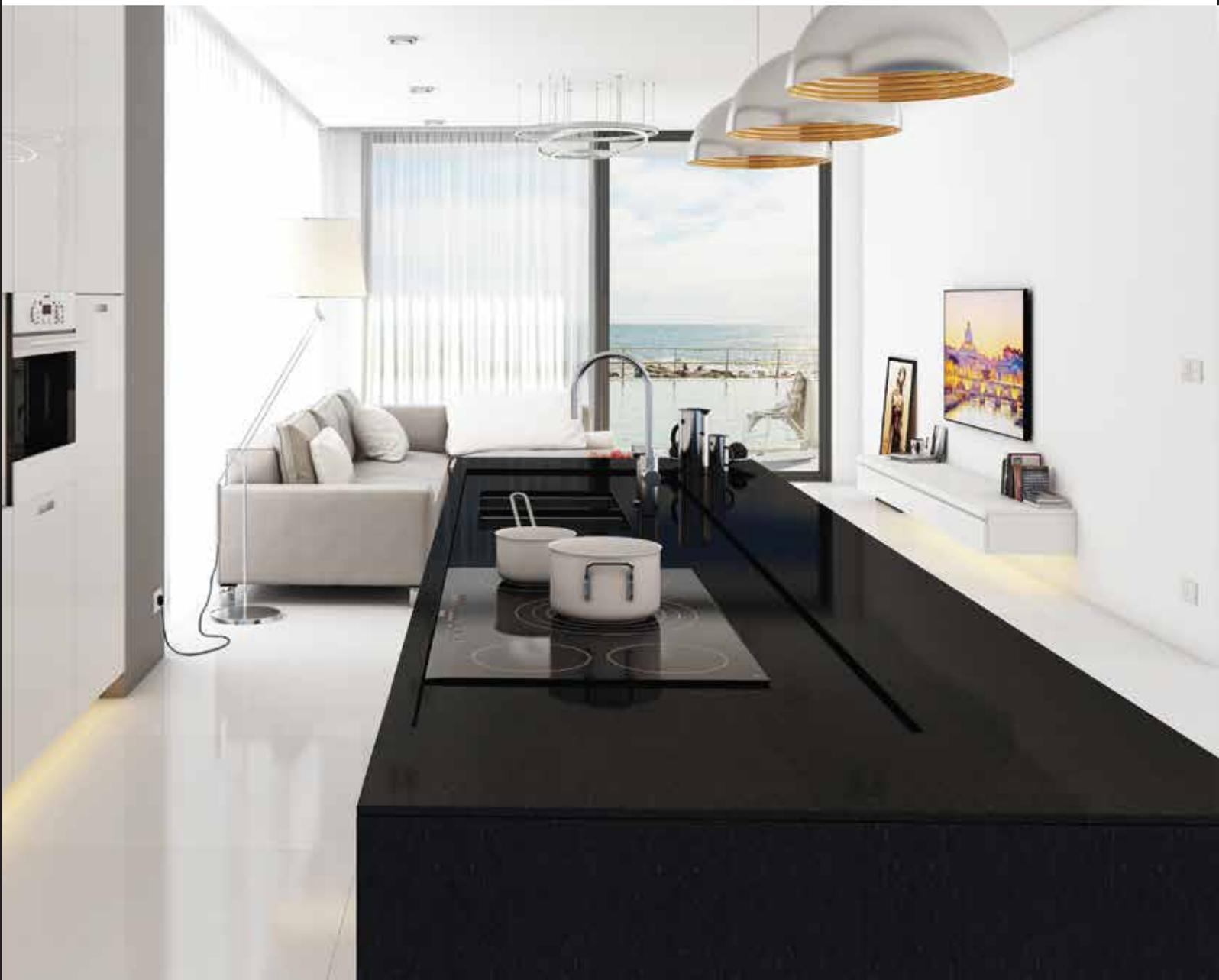


VICOSTONE 



GARANTIE RÉSIDENTIELLE

LIMITÉE DE 15 ANS

GARANTIE RÉSIDENIELLE LIMITÉE DE 15 ANS

VICOSTONE CANADA INC. garantit, à sa seule discrétion, tout matériau de surface de quartz VICOSTONE™ contre les défauts de fabrication ou de défaillance matérielle, pendant 15 ans à compter de la date d'installation, si installé par un fabricant certifié par Surfaces en quartz VICOSTONE™.

Cette garantie est valable uniquement pour le premier propriétaire de la résidence originale dans laquelle une surface de quartz VICOSTONE™ a été installée. Le produit sera remplacé ou réparé à la seule discrétion de VICOSTONE CANADA INC. Cette offre ne s'adresse qu'au premier propriétaire reconnu lors de l'enregistrement de la garantie.

Pour que votre garantie soit activée, vous devez enregistrer le produit installé dans les trente (30) jours suivant l'installation sur notre site Web : www.vicostone.ca. Rendez-vous à « Garantie » et remplissez le formulaire d'enregistrement. Votre produit sera enregistré et votre garantie sera activée.

CONDITIONS DE CETTE GARANTIE

La garantie s'applique uniquement aux surfaces de quartz VICOSTONE™ et ne couvre aucun autre matériau ou produit ayant été appliqué, attaché, collé ou ayant adhéré de toute autre manière sur les surfaces de quartz VICOSTONE™.

VICOSTONE CANADA INC. garantit les matériaux installés de manière permanente à l'intérieur d'une résidence et qui n'ont pas été déplacés de leur installation d'origine. Tout désir de changement de couleur ou de fini ne sera pas couvert par cette garantie. VICOSTONE CANADA INC. ne garantit que les matériaux qui ont été installés là où le premier propriétaire reconnu est également le principal occupant.

Toutes les surfaces de quartz VICOSTONE™ doivent être correctement entretenues pour que cette garantie demeure en vigueur. Tout abus de quelque nature que ce soit annulera toute réclamation pour vice.

Toute réclamation présentée en vertu de cette garantie doit se faire d'abord auprès du fabricant original qui a installé le matériel. Si le fabricant n'est plus en affaires, vous devez communiquer directement avec VICOSTONE CANADA INC. qui vous assignera un fabricant afin de traiter la demande. En outre, en cas de réclamation, vous devez autoriser VICOSTONE CANADA INC., ou son man-



Microbial Resistance
ASTM D 6329-98

dataire autorisé, à avoir accès à la résidence afin d'inspecter, de réparer ou de remplacer tout problème en vertu de cette réclamation.

Nous nous efforçons d'offrir les meilleurs matériaux de revêtement en quartz actuellement sur le marché. S'il devrait y avoir une défaillance due à un défaut de fabrication, VICOSTONE CANADA INC. peut, à sa seule discrétion, décider de réparer ou de remplacer le matériau. Si cette situation devait se produire, VICOSTONE CANADA INC. tentera d'effectuer la réparation ou le remplacement en question de manière à obtenir les meilleurs résultats possible. Comme la couleur, l'uniformité et la teinte peuvent varier d'une dalle à l'autre, nous ne pouvons pas être tenus responsables de produire une correspondance (« match ») exacte avec le matériau installé à l'origine. Toute décision prise en lien avec cette garantie le sera à l'entière discrétion de VICOSTONE CANADA INC. Aucune autre personne ou société, ni aucun représentant, distributeur, fabricant ou distributeur n'est autorisé à faire de promesse ou d'engagement au nom de VICOSTONE CANADA INC., de ses successeurs ou ayants droit.

EXCLUSIONS DE GARANTIE

Cette garantie est pour usage résidentiel seulement et n'inclut pas les applications commerciales. Veuillez consulter la Garantie commerciale pour toute question concernant ce type d'installation.

VICOSTONE CANADA INC. ne peut être tenue responsable de toute défaillance pour autre chose que le matériel qu'elle fournit. Cela comprend tout manquement par un fabricant qui n'aurait pas employé les techniques nécessaires de finition et d'installation lors de son travail avec les surfaces de quartz VICOSTONE™. Toute installation qui s'est avérée résulter d'une mauvaise finition ou installation sera la seule responsabilité du fabricant ou de l'installateur en ce qui concerne sa réparation ou son remplacement. Cela comprend aussi tout défaut qui était visible au moment de la fabrication, et qui n'a pas été corrigé ou qui a été ignoré.

Tous les fabricants certifiés de surfaces de quartz VICOSTONE™ doivent avoir inspecté le matériel avant la finition pour éviter de tels incidents.

Les surfaces de quartz VICOSTONE™ ne sont pas garanties pour toute installation à l'extérieur. L'exposition directe et constante au soleil peut provoquer des différences d'aspect du matériau et doit donc être évitée.



Microbial Resistance
ASTM D 6329-98

Aucun matériau à base de quartz n'est garanti contre les abus et la négligence et les surfaces de quartz VICOSTONE™ ne font pas exception. Cette garantie est considérée comme nulle si le matériau se trouve avoir été mal utilisé, abusé, maltraité, exposé à une chaleur excessive, ou qu'il a été l'objet de dommages chimiques, de dommages matériels ou de tout autre dommage résultant d'abus ou de négligence. Les surfaces de quartz VICOSTONE™ sont très solides et résistantes ; toutefois, elles peuvent être endommagées par les impacts. Cette garantie ne couvre aucun dommage causé par l'écaillage ou les dommages dus aux impacts à la surface du matériau, y compris les égratignures.

Les joints dans votre surface de quartz VICOSTONE™ ont été réalisés lors de l'installation de votre comptoir. Pour toute question ou tout besoin de réparation, vous devez contacter votre installateur. VICOSTONE ne sera pas tenue responsable des joints ou des problèmes liés à l'installation.

VICOSTONE CANADA INC. ne garantit aucune défaillance relative à un matériau qui a été plié, courbé, usiné ou dont l'épaisseur a été réduite. Ce sont là des méthodes qui peuvent être employées pour obtenir une allure particulière, mais qui ne sont pas recommandées.

Tout dommage ou toute réclamation découlant de la finition ou de l'installation sera la seule responsabilité du fabricant ou de l'installateur. Ceci inclut, sans s'y limiter, l'installation de l'évier, l'installation des ancrages de l'évier, les éclats ou les fissures causées par de mauvais procédés de finition, l'altération du fini réalisé en usine (excluant le formage et repolissage des traitements de profilé de bordure), etc. VICOSTONE CANADA INC. ne pourra être tenue responsable de toute réclamation ou action résultant de ce type de problème.

Les surfaces au fini mat nécessitent un entretien particulier. VICOSTONE CANADA INC. ne peut être tenue responsable de toute réclamation pour les marques d'objets métalliques, les empreintes digitales ou tout autre résultat normal attribuable à l'utilisation quotidienne de ces matériaux. Veuillez prendre note des instructions d'entretien que vous avez reçues lorsque vous avez acheté votre surface de quartz VICOSTONE™ pour connaître la meilleure méthode d'entretien au quotidien.

Les variations de couleur, d'uniformité, de teinte et de forme, ainsi que la répartition du motif dans le matériau, sont des caractéristiques communes aux surfaces de quartz VICOSTONE. Les taches ou imperfections qui surviennent naturellement dans le cadre du processus de fabrication du produit sont acceptées si elles sont plus petites que la grosseur d'une pièce de dix cents et qu'elles n'affectent pas la structure ou l'intégrité du matériau. Des échantillons sont fournis au fabricant pour la sélection générale, mais il est recommandé de choisir les dalles individuellement de manière à ce qu'il n'y ait



15 LIMITED
WARRANTY
year **VICOSTONE**™



Microbial Resistance
ASTM D 6329-98

aucun doute sur les matériaux acceptés pour l'installation. Cette garantie ne couvre pas les matériaux autres que ceux mentionnés dans les directives ci-dessus.

VICOSTONE CANADA INC. garantit ses matériaux dans le cadre des lignes directrices mentionnées ci-dessus et ne peut être tenue responsable des facteurs externes tels que les conditions du chantier, un mauvais concept, l'expansion ou la contraction de la structure à laquelle le matériau est collé, le vandalisme ou la force majeure, et ne pourra être tenue responsable de toute action qui en résulterait. Toute perte ou tous dommages directs, indirects, consécutifs, accessoires, spéciaux, exemplaires ou punitifs découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les surfaces de quartz VICOSTONE ne sera aucunement retenue contre VICOSTONE CANADA INC. de quelque façon que ce soit.

Ce qui précède représente la garantie complète pour le matériau de surfaces de quartz VICOSTONE™ et remplacera toute autre garantie ou représentation, tant orale qu'écrite. VICOSTONE CANADA INC. décline toute autre garantie qui a été faite à l'égard des surfaces de quartz VICOSTONE™.



15 LIMITED
WARRANTY
year **VICOSTONE**®



Microbial Resistance
ASTM D 6329-98